

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 10 (1901)
Heft: 3

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ercheint am Samstag

Paraissant le Samedi

Abonnement:

Für die Schweiz
3 Monate Fr. 2.—
6 Monate „ 3.—
12 Monate „ 5.—

Für das Ausland:
3 Monate Fr. 3.—
6 Monate „ 4.50
12 Monate „ 7.50

Vereins-Mitglieder erhalten das Blatt gratis.

Inserate:

7 Cts. per 1 spaltige Millimeterzeile oder deren Raum. Bei Wiederholungen entsprechend Rabatt.



Abonnements:

Pour la Suisse:
3 mois Fr. 2.—
6 mois „ 3.—
12 mois „ 5.—

Pour l'etranger:
3 mois Fr. 3.—
6 mois „ 4.50
12 mois „ 7.50

Les Sociétaires reçoivent l'organe gratuitement.

Annonces:

7 Cts. par millimètre-ligne ou son espace. Rabais en cas de répétition de la même annonce.

Organ und Eigentum des Schweizer Hotelier-Vereins

10. Jahrgang | 10^{me} Année

Organe et Propriété de la Société Suisse des Hôtelières

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 21, Basel * TÉLÉPHONE 2406 * Rédaction et Administration: Sternengasse No. 21, Bâle.

Mitglieder-Aufnahmen. Admissions. Forderung des Lita de maître

Herr Albert Hofmann, Hotel Merkur, Zürich 60
Ursprung A., Gérant, Hotel Gurten-Kulm bei Bern 50

Danksagung.

Im Namen des Vereins und im Namen des Aufsichtsrates der Fachlichen Fortbildungsschule in Ouchy verdankt der Unterzeichnete auf's wärmste die anlässlich des Jahreswechsels zu Gunsten der Schule geflossenen Beiträge, welche die schöne Summe von Fr. 2552.50 erreicht haben.

QUITTANCE.

Monsieur le Rédacteur. Par la présente j'ai l'avantage de vous accuser réception de la somme de fr. 2552.50, le montant des exonérations de souslets de nouvel-an de MM. les membres de notre Société.

Zur gefl. Notiz.

Ein gewisser G. Kuhn-Eichacker, früher Annoncenagent in Basel, hat in Zürich ein Placierungsbureau eröffnet unter der Firma Schweizer Hotelier-Bureau Zürich.

AVIS.

Un nommé G. Kuhn-Eichacker, ancien agent d'annonces, à Bâle, vient d'ouvrir à Zurich un bureau de placement sous la raison Schweizer Hotelier-Bureau Zurich.

Les chemins de fer fédéraux et le tourisme.

A la première heure du nouveau siècle, le premier train fédéral s'est élancé, décoré comme il convient par les habitants d'Aarau et reçu de même par ceux de Berne.

Dans certains cercles industriels et commerciaux, on se prépare dès maintenant à présenter, à un moment donné, des propositions tendant à améliorer et à faciliter le service.

De divers côtés, le désir a déjà été exprimé de voir notre bureau fonctionner sous ce rapport également comme office central, destiné à recevoir, pour les développer et les faire parvenir à qui de droit, les vœux et propositions qui pourraient être formulés.

La Suisse est le pays par excellence du tourisme et elle le restera; cependant, l'Autriche par exemple, ou plutôt le Tyrol, qui lui fait concurrence, a sur elle cet avantage que c'est toujours l'Etat qui intervient le premier avec son aide, quand il s'agit de développer le mouvement des étrangers.

Nul doute qu'une fois propriétaire de toutes les lignes principales, la Confédération ne soit plus disposée que par le passé à prêter l'oreille aux revendications du tourisme, d'autant plus que sont ses propres intérêts qui entrent en jeu.

Pour en revenir à la proposition dont nous parlions plus haut, il est un vœu, exprimé à plusieurs reprises en haut lieu, que nous désirerions voir reprendre et préciser, c'est celui concernant la prolongation, soit l'avancement du début de la saison des voyages par la mise en vigueur au 1^{er} mai des horaires d'été.

Une autre proposition que nous recevons d'un de nos honorables lecteurs et qui certes a sa raison d'être, c'est celle de faciliter la distinction extérieure entre les voitures des trois classes en leur donnant des couleurs différentes.

Nous sommes tout disposés suivant le désir exprimé à diverses reprises à recevoir des vœux et propositions ultérieurs, bien que nous soyons persuadés que pour bien des questions, la solution serait plus facile si ces questions étaient présentées par l'intermédiaire des bureaux de renseignements, soit de leur union; d'abord celle-ci représente en effet un nombre beaucoup plus considérable d'intéressés, soit le public touriste lui-même; ensuite, elle occupe une position neutre et sa voix sera plus aisément considérée comme l'expression des vœux de touristes eux-mêmes, d'autant plus que c'est précisément la tâche qui lui a été assignée lors de sa fondation.

Gasthöfe vor vier Jahrhunderten.

Wenn man jetzt reist, steigt man in das Eisenbahncoupe, fährt in demselben mehrere Stunden, gelangt an das Ziel seiner Fahrt und logiert sich in einem Hotel auf das Bequemste ein. Man vermisst hier nichts von dem Komfort, dessen man zu Hause gewohnt ist, und man denkt wenig darüber nach, wie es wohl früher gewesen sein mag, als unsere Vorfahren eine "Reise thun" mussten.

oder Ausruhen anweist, kommt hier nicht vor, sondern in dieser Stube zieht du die Stiefel aus, bequeme Schuhe an, und kannst auch das Hemd wechseln. Die von Regen durchnässten Kleider hängst du am Ofen auf und gehst, dich zu trocken, selbst an ihn hin.

Wenn es schon spät am Abend ist und keine Ankömmlinge mehr zu hoffen sind, tritt ein Diener mit geschorenem Haupthaar, grämlicher Miene und schmutzigem Gewande herein, legt auf so vielen Tischen als er für die Zahl der Gäste hinreichend glaubt, die Tischtücher auf, groß wie Segel, für jeden Tisch bestimmt er mindestens acht Gäste.